

Faculté Lettres et Sciences Humaines
Faculté Sciences Exactes et Expérimentales

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

(Dispositif : arrêté du 3 août 1994- BO n°33, 15/3/94)

Option A Littéraire - Option B Scientifique

**UP
VD**
Université
Perpignan
Via Domitia

Osez l'équivalent
**du BAC à
l'université**

**Cours du soir
& distanciel**

**DAEU (diplôme d'accès
aux études universitaires)**
→ Reprise d'études / Concours

sfc.daeu@univ-perp.fr

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

Occitanie

Action cofinancée par le Fonds Social Européen et la Région Occitanie

Livret des Études 2025/2026

Faculté des Lettres et Sciences Humaines Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales

D.A.E.U. - Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
(Dispositif : arrêté du 3 août 1994- BO n°33, 15/3/94)

DAEU Option A- Littéraire :

Responsable pédagogique : Anne-Lise BLANC, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

DAEU Option B - Scientifique :

Responsable pédagogique : Bernard CLAUDET, Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales.

Service de Formation Continue et Alternance (SFCA) de l'UPVD

Bâtiment Z, 1^{er} étage

Université Perpignan Via Domitia - 52, Avenue Paul Alduy - 66860 Perpignan Cedex

Tél : 04 68 08 67 86-sfc.daeu@univ-perp.fr

Informations générales / Statuts

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) est un diplôme national qui confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent à l'obtention du baccalauréat (niveau IV). Obtenir le DAEU, c'est donc pouvoir entreprendre des études universitaires, s'inscrire aux épreuves d'un concours administratif de catégorie B, accéder aux formations ouvertes aux bacheliers dans les organismes de formation professionnelle.

Le DAEU n'est accordé qu'aux candidats ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre équivalent et ne bénéficiant pas de la procédure de validation des acquis.

Ce diplôme ne peut être obtenu que dans le cadre de la formation continue.

Rappel des conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire les candidats qui ont interrompu leurs études initiales depuis deux ans et qui ont :

- Soit **20 ans** au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme et qui peuvent justifier à cette même date de **deux années d'activité professionnelle** ayant donné lieu à la cotisation de sécurité sociale. Sont assimilés à une activité toute période consacrée à l'éducation d'un enfant, l'inscription à France Travail, un stage relevant d'un dispositif de formation destiné aux jeunes, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau.
- Soit **24 ans** au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Les candidats doivent avoir la nationalité française ou posséder un permis de séjour en cours de validité.

Conditions d'admission

Les candidats doivent justifier d'un niveau 1^{ère} des lycées ou équivalent.

Toutefois, si les candidats ayant un niveau inférieur, ne peuvent suivre une formation préparatoire de remise à niveau avant d'intégrer le DAEU, il leur sera proposé, après un entretien individuel avec le responsable pédagogique et d'éventuels tests de positionnement, de préparer le DAEU soit en option globale, soit en option capitalisable.

Calendrier prévisionnel de la formation :

1. Réunion de pré-rentree :

- DAEU B (Perpignan) : lundi 15 septembre 2025 de 17h à 18h ;
- DAEU A (Perpignan/Narbonne/Prades) : lundi 29 septembre 2025 de 17h à 18h ;
- eDAEU B : lundi 14 octobre 2025 de 18h à 19h (visio).

2. Début des cours présentiels :

- DAEU B : lundi 15 septembre 2025 de 18h à 20h ;
- DAEU A : lundi 29 septembre 2025 de 18h à 20h.

3. Fin des cours (DAEU A & B) : 22 mai 2025 (à titre indicatif).

4. Rattrapages éventuels de cours / Révision :

- DAEU B : 36 heures de révision des 4 matières scientifiques au retour des vacances de Printemps (pour les cours du soir uniquement).

5. 1^{ère} session d'examen (DAEU A & B) : du mardi 26 mai au jeudi 28 mai 2026.

6. 2^{ème} session d'examen (DAEU A & B) : du lundi 22 juin au mercredi 24 juin 2026.

Les congés correspondent à ceux de l'Université, à savoir :

- 2 semaines à Noël 2025 ;
- 1 semaine en février 2026 ;
- 1 semaine à Pâques 2026.

Nb : Compte-tenu de la rentrée tardive, pas de congés à Toussaint.

Sites de Prades et Narbonne : les sessions de DAEU A de ces sites étant soumises à des configurations de formation et calendriers spécifiques, les candidats doivent se rapprocher des services concernés (cf. annuaire en page 16). Les examens seront passés à Perpignan pour les sessions CNED et cours du soir de Perpignan, Prades et Narbonne.

Nb : Sauf avis contraire, les dates de début, de fin de cours et d'examens seront les mêmes qu'à Perpignan.

Volumes horaires de formation

DAEU A Option littéraire		DAEU B Option scientifique	
Disciplines obligatoires : 2		Disciplines obligatoires : 2	
1. Français	110	1. Français	55
2. Langues : Anglais / Espagnol	80	2. Mathématiques	115
Disciplines optionnelles (2 sur 4)		Disciplines optionnelles (2 sur 4)	
1. Histoire contemporaine *	55	1. Physique	65
2. Géographie	55	2. Chimie	65
3. Sciences Économiques et Sociales	55	3. S.V.T	65
4. Mathématiques (par le CNED)	CNED	4. Langues : Anglais / Espagnol	65
TOTAL	300	TOTAL	300
Soutien	70	Soutien (sauf eDAEU B)	70

* L'Histoire ne pourra être choisie qu'avec la Géographie en 2^e matière optionnelle.

Modalités administratives et pédagogiques :

- La formation est dispensée :
 - En cours du soir de 18h à 20h en semaine (17h30 à 20h pour les langues et 16h-18h et 18h-20h pour certains cours du DAEU A / 17h30 à 21h pour certaines matières du DAEU B).

Nb : Pour le DAEU B en cours du soir : quelques cours ont lieu le samedi matin de 9h à 12h (entre 6 et 12 samedis sur toute l'année selon les options).

 - A distance avec le CNED pour le DAEU A & B pour les candidats qui ne peuvent pas assister aux cours du soir et à condition de justifier d'un éloignement significatif.
CNED - Institut de Vanves - Formation DAEU -Tel : 01 46 48 77 11-www.cned.fr/DAEU
 - A distance avec l'UPVD pour le DAEU B via la plate-forme Moodle selon profil et statut.

- **Les examens sont assurés à l'Université pour tous les candidats. Ils comportent deux sessions :**
 - Une première session du 26 au 25 mai 2026 ;
 - Une deuxième session du 22 au 24 juin 2026.

Les examens se déroulent à l'écrit, et à l'oral lors de la 2^e session pour les langues. Les candidats doivent s'inscrire aux examens (cf. procédure d'inscription) et reçoivent alors une convocation aux épreuves. Le diplôme peut être présenté sous la forme d'une évaluation globale ou sous forme de modules capitalisables ; il doit être obtenu en quatre années maximum ; une année supplémentaire peut être accordée par dérogation (cf. procédure d'inscription).

Examen global : les résultats sont calculés sur la moyenne des quatre épreuves. Le diplôme est obtenu si cette moyenne est supérieure ou égale à 10/20. Il n'y a pas de coefficient. Les notes se compensent entre elles.

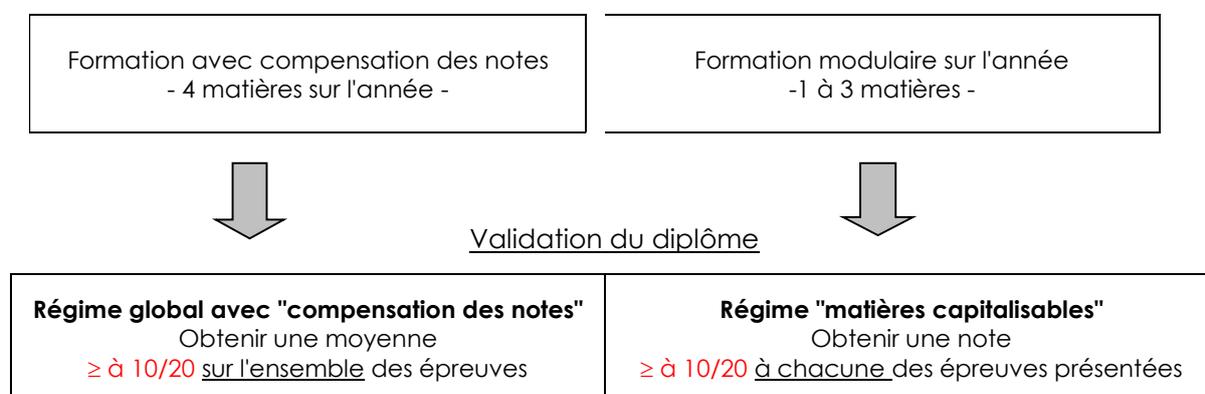
En cas de non obtention du diplôme, le candidat conserve le bénéfice des épreuves dans lesquelles il a obtenu au moins 10/20 et repasse obligatoirement lors de la deuxième session de juin, celles dans lesquelles il a obtenu moins de 10/20.

! En cas d'échec à la deuxième session, il garde pendant 4 ans le bénéfice des épreuves dans lesquelles il a obtenu la moyenne.

Examen par matières capitalisables : le candidat doit obtenir au minimum 10/20 à chacune des quatre épreuves à la première ou deuxième session. Les matières ne se compensent pas entre elles.

Les sujets sont proposés et corrigés par les professeurs en charge de la formation selon des principes d'harmonisation et d'équité entre les candidats des cours du soir et ceux des cours par correspondance.

Choix entre deux modes d'inscription



Important : le régime « matières capitalisables » est obligatoire pour les redoublants ayant validé certaines matières du DAEU. l'année précédente (note égale ou supérieure à 10) et qui en conservent l'avantage.



En cas de tentative de fraude ou de fraude avérée à une épreuve du DAEU, le candidat aura une note de zéro dans l'épreuve concernée. Il est susceptible en outre d'être traduit devant le conseil de discipline de l'Université qui pourra lui notifier l'interdiction de se présenter à l'examen pendant une période de cinq ans.

LES STAGIAIRES ONT OBLIGATION DE LIRE LEURS COURRIELS ÉTUDIANT ET DE CONSULTER LEUR ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'université ne fournit pas d'informations individualisées : c'est aux stagiaires de rechercher les informations qui les concernent auprès des personnels de l'établissement. Les stagiaires doivent également, et très régulièrement, consulter leurs courriels.

À défaut, ils risquent de manquer une information importante et d'en subir les conséquences. L'ENT, espace numérique de travail, comporte un MOODLE (liste d'espaces de travail créés par les professeurs ou personnels), mais aussi un service de stockage de données, un webmail, un emploi du temps en ligne, etc.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Important :

Les dossiers de candidature devront être déposés selon le calendrier indiqué sur la page dédiée : <https://sfca.univ-perp.fr/formations/daeucapa/daeuaufca>

- Aucun dossier ne sera accepté au-delà des dates indiquées.
- Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats doivent fournir les justificatifs du niveau scolaire le plus élevé.

Nb : Des candidatures tardives pourront être examinées de manière exceptionnelle dans la mesure où le candidat justifie d'un niveau Terminale.

Pour la formation à distance par le biais du CNED, les dossiers de candidature seront étudiés par le jury UPVD jusqu'au 30 novembre 2025.

L'inscription au DAEU en cours du soir se fait en quatre étapes :

1^e étape - Constitution du dossier de candidature

Les candidats rempliront un questionnaire en ligne sur le site du SFCA en joignant les documents suivants :

- Un CV détaillé et les justificatifs des périodes de travail
- Une lettre manuscrite de motivation (parcours suivi, intérêt pour la formation, projet professionnel etc...)
- Une photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso)
- Des justificatifs du niveau de formation initiale (diplôme, bulletin scolaire, convocation à un examen, etc...)

Ce dossier sera vérifié par le SFCA qui le transmettra aux responsables pédagogiques pour examen.

2^e étape – Évaluation pédagogique

L'accord du responsable pédagogique sera signifié aux candidats par courrier (à conserver en vue d'une inscription aux examens). Il conditionne l'inscription à l'examen du DAEU.

L'entretien est impératif avec le responsable pédagogique pour tout candidat ayant interrompu ses études avant la classe de seconde afin d'évaluer ses chances de réussite. Un rendez-vous sera fixé à cet effet. Des tests de niveau pourront être effectués lors de cet entretien.

3^e étape - Inscription administrative

Le dossier d'inscription administrative sera effectué en ligne après validation du dossier de candidature et retour du contrat de formation signé.

Les candidats souhaitant une inscription au CNED devront également effectuer cette démarche après du SFCA, puis adresser au CNED l'attestation d'inscription à l'UPVD.

Après réception par le SFCA du dossier dûment rempli, le candidat devra retirer sa carte d'étudiant et vérifier les données indiquées sur celle-ci.

- Au Service de Formation Continue et Alternance pour le DAEU A ;
- A la Faculté des Sciences Exactes rez-de-chaussée du Bâtiment C - Service de la scolarité pour le DAEU B ;
- Les candidats inscrits au CNED la recevront par la voie postale.

4^e étape - Inscription aux examens (choix des matières et des options)

Le document d'inscription aux examens sera adressé par le secrétariat du département de Lettres (DAEU A) et de Sciences (DAEU B) directement aux candidats. Il convient donc de se rapprocher des secrétariats en cas de non-réception du document d'inscription (changement d'adresse, etc.).



La présence aux cours est obligatoire. Seules les absences justifiées (certificat médical transmis aux secrétariats pédagogiques des Lettres ou des Sciences ou au SFCA dans un délai de 48h) sont acceptées.

Les candidats disposant d'un contrat de travail peuvent obtenir une dispense d'assiduité.

3 absences injustifiées par mois entraîneront automatiquement le refus d'inscription aux examens.



Les candidats inscrits à la préparation au DAEU par le CNED sont invités à vérifier très attentivement la conformité des cours qu'ils reçoivent avec le programme des épreuves tel qu'il est annoncé dans ce livret.

En cas de différence de contenu, les réclamations devront être adressées le plus vite possible au CNED. Aucune réclamation ne pourra être déposée auprès du DAEU de Perpignan lors des examens.



Tous les candidats inscrits en cours du soir à l'Université de Perpignan peuvent consulter les emplois du temps sur internet via ce lien : <https://edt.univ-perp.fr>

STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Consultez le site pour connaître le type d'aménagement dont vous êtes susceptible de bénéficier et les dates limites des demandes d'aménagement :

<https://www.univ-perp.fr/formation/accompagnement-a-la-reussite/etudiants-en-situation-de-handicap>

En tout état de cause il est conseillé de se renseigner et de faire, si besoin, une démarche de demande d'aménagement dès la rentrée auprès du service dédié :

BAEH (bâtiment B)

52, Avenue Paul Alduy - 66860 PERPIGNAN Cedex

04 30 19 81 40 / 06 86 46 19 92 (uniquement par SMS)

baeh@univ-perp.fr

Programme Option A : Littéraire

Matières obligatoires

Français

DAEU A et B :

« Dissertation **ou** résumé permettant d'apprécier les connaissances de base sur la littérature et la civilisation françaises et les qualités de réflexion, de composition et de style du candidat, ainsi que sa culture générale. »

2 sujets au choix :

Résumé d'un texte abordant un sujet (d'ordre littéraire pour les A, d'ordre général ou scientifique pour les B), questions sur ce texte, et courte discussion.

Le **barème** pour le sujet « résumé » est le suivant : résumé/10, vocabulaire/2, discussion/8 (de façon à donner plus de « chances » aux candidats ayant des difficultés à rédiger une discussion-dissertation).

La **dissertation** porte en général sur un point de **culture littéraire** (même s'il est assez « général » : la lecture, l'écriture...) pour les A, d'ordre général ou scientifique pour les B.

Programme

DAEU A : Histoire littéraire (en référence aux programmes précédant les Instructions officielles de 2001) : Perspective d'ensemble de l'histoire littéraire du Moyen Age à nos jours, illustrée par des textes lus avec l'aide d'une grille de lecture mise en place lors des premiers cours de méthodologie.

Cette grille de lecture aborde aussi bien la typologie des textes (en insistant sur les textes argumentatifs qui feront l'objet du résumé) que les notions de genre littéraire, les systèmes d'énonciation, l'étude du lexique, etc.

L'histoire littéraire est abordée à travers quatre "objets d'étude" qui sont :

- le personnage de roman, du XVIIe siècle à nos jours ;
- le texte théâtral et sa représentation, du XVIIe siècle à nos jours ;
- la question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVIe à nos jours ;
- écriture poétique et quête du sens, du Moyen Âge à nos jours.

Méthodologie : Les cours de méthodologie sont communs aux DAEU A et DAEU B. Après la mise en place de la grille de lecture qui trouvera ses applications dans les exercices du résumé et des questions qui l'accompagnent, les cours portent sur la méthodologie du résumé (contraction du texte, reformulation, etc.), puis de la dissertation (discussion) : entraînement à l'argumentation, à la délibération, élaboration d'un plan, d'une introduction, etc.

Pour les options A l'accent est mis sur des exercices portant sur des sujets d'ordre littéraire.

Durée de l'épreuve : 4 heures.

Langue vivante : Espagnol / Anglais

Espagnol

Étude de textes et de documents iconographiques touchant à la civilisation et aux faits de société.

L'épreuve comprend un écrit à la 1^{ère} session et un oral à la 2^{ème} session (aucun dictionnaire n'est autorisé).

Écrit : analyse de texte (document inconnu) - **Durée de l'épreuve : 2 heures.**

Oral : analyse de texte (documents connus, travaillés durant l'année).

Préparation : 10mn / Exposé oral : 10mn / Discussion avec jury : 10mn maximum.

Anglais

Étude de textes et de documents iconographiques touchant à la civilisation et aux faits de société.
L'épreuve comprend un écrit à la 1^{ère} session et un oral à la 2^{ème} session (aucun dictionnaire n'est autorisé).

Écrit : analyse de texte (document inconnu) - **Durée de l'épreuve : 2 heures.**

Oral : analyse de texte (documents connus, travaillés durant l'année)

Préparation : 10mn / Exposé oral : 10mn/ Discussion avec jury : 10mn maximum.



Lors de la session de rattrapage, les candidats du CNED seront interrogés sur les textes d'explication orale qu'ils auront travaillés durant l'année (les apporter en double exemplaire le jour de l'épreuve).

Matières optionnelles DAEU A

CHOISIR 2 SUR LES 4 OPTIONS

Le programme de référence est le programme de terminale, séries ES et L, paru au BO n° 42 du 14 novembre 2013, qui a fait l'objet d'allègements.

Histoire

*pour les cours du soir à l'Université de Perpignan, l'option « Histoire »
ne peut être choisie qu'avec l'option « Géographie »*

Thème 1 : Puissances et tensions dans le monde depuis la fin de la Première Guerre mondiale

- Les EUA depuis 1918
- La Chine depuis 1949
- Proche et Moyen-Orient: foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre Mondiale

Thème 2 : L'évolution de la vie politique en France depuis la fin du 19^{ème} siècle

- Médias et opinion publique en France depuis l'affaire Dreyfus

Géographie

Thème 1 : Les dynamiques de la mondialisation

- La mondialisation en fonctionnement (sans l'étude de cas)
- Les territoires dans la mondialisation (sans l'étude de cas).

Thème 2 : Les dynamiques des grandes aires continentales

- Le continent américain : puissance du Nord, affirmation du Sud (sans l'étude de cas)
- L'Afrique : les défis du développement (sans l'étude de cas).

L'épreuve de fin d'année du DAEU se compose de deux épreuves de quatre heures en histoire **et** de deux heures et demie en géographie, respectant la réforme du bac instaurée par le BO n° 43 du 21 novembre 2013.

→ L'épreuve d'histoire comprend une composition (deux sujets au choix) et une étude critique de documents.

Durée de l'épreuve : 4 heures

→L'épreuve de géographie comprend une composition (il ne sera pas demandé de croquis).

Durée de l'épreuve : 2 heures 30 mn

Sciences Économiques et Sociales

Le programme de référence est le programme de terminale ES, paru au bulletin officiel n° 21 du 23 mai 2013, qui a fait l'objet d'allègements.

Thème n°1 : la croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

- La croissance économique : définition, mesure
- Les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique
- Un développement durable est nécessaire pour pallier les limites écologiques de la croissance
- Les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener une politique climatique

Thème n°2 : Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

- Les grandes évolutions du commerce international depuis 1945
- Les facteurs qui ont favorisé l'essor du commerce depuis 1945
- L'échange international est-il toujours avantageux ?
- Pour quelles raisons, les firmes multinationales cherchent à s'implanter sur un autre territoire ?

Thème n°3 : Comment analyser la structure sociale ?

- Les différents types d'inégalités et leur caractère parfois cumulatif
- Les analyses de la structure sociale par les grands sociologues
- La notion de classe sociale est-elle encore pertinente pour comprendre la structure sociale ?

Nature de l'épreuve :

L'épreuve de fin d'année du D.A.E.U en sciences économiques et sociales est une épreuve appelée « épreuve composée » (Bulletin officiel n°7 du 06 octobre 2011) d'une durée de quatre heures avec un seul sujet.

Cette épreuve est constituée de trois parties :

Partie 1 : mobilisation des connaissances (6 points)

Cette première partie de l'épreuve, sans document, est composée de deux questions de cours, notées chacune sur 3 points.

Partie 2 : Étude d'un document (4 points)

Cette deuxième partie de l'épreuve comporte une question générale et un document de nature strictement factuelle.

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles.

Durée de l'épreuve : 4 heures

Mathématiques DAEU A par le CNED

Enseignant référent : M. Bernard CLAUDET / Email : claudet@univ-perp.fr

Chapitre 1 : Étude d'une fonction

Domaine de définition, limites, continuité, dérivation, asymptotes, tableau de variations, représentation graphique.

Chapitre 2 : Primitives

Définition et propriétés, primitives des fonctions usuelles.

Chapitre 3 : Fonction logarithme népérien

Chapitre 4 : Fonction exponentielle

Chapitre 5 : Suites numériques

Suites croissantes et décroissantes, suites arithmétiques et géométriques, convergence d'une suite.

Chapitre 6 : Probabilités

Dénombrements, arbre pondéré, probabilité conditionnelle, événements indépendants, expérience de Bernoulli et loi binomiale, loi de probabilité discrète, espérance et variance.

Durée de l'épreuve : 3 heures.



On attire l'attention du candidat sur le très bon niveau en mathématiques que requiert le choix de cette option.

Programme Option B : Scientifique

Le programme est celui de la Terminale des lycées. Il reprend également des notions vues en classe de 1^{ère}.

Les mathématiques et le français sont obligatoires. L'étudiant doit choisir deux options dans la liste suivante : physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, langue (anglais ou espagnol).

Durée de l'épreuve : 3 heures pour Mathématiques, SVT, Physique, Chimie / 4 heures pour le Français.

Matières obligatoires DAEU B

Mathématiques

Partie I (1^{er} semestre : septembre à mi-janvier)

Enseignant : Serge DUMONT (serge.dumont@univ-perp.fr)

Chapitre 1 : Étude d'une fonction

Domaine de définition, limites, continuité, dérivation, asymptotes, tableau de variations, représentation graphique.

Chapitre 2 : Primitives

Définition et propriétés, primitives des fonctions usuelles.

Chapitre 3 : Fonction logarithme népérien

Chapitre 4 : Fonction exponentielle

Chapitre 5 : Calcul intégral

Définition de l'intégrale d'une fonction continue, interprétation graphique, propriétés, inégalité de la moyenne, valeur moyenne d'une fonction.

Partie II (2nd semestre : mi-janvier à mai)

Enseignants : Bernard Claudet (claudet@univ-perp.fr) / Stéphane Grieu (grieu@univ-perp.fr)

Chapitre 6 : Suites numériques

Suites arithmétiques et géométriques, convergence d'une suite.

Chapitre 7 : Analyse combinatoire

Cardinal d'un ensemble fini, opérations sur les ensembles, p-liste, arrangement, combinaison.

Chapitre 8 : Probabilités

Vocabulaire, notion d'événement, événements incompatibles, événements contraires, loi de probabilité, probabilité d'un événement, probabilités conditionnelles, système complet d'événements, probabilités totales, indépendance en probabilités, variables aléatoires.

Chapitre 9 : Nombres complexes

Forme algébrique, conjugué d'un nombre complexe, représentation géométrique, module, argument, forme trigonométrique, forme exponentielle, racines carrées d'un nombre complexe, résolution dans C d'équations du second degré.

Français

Cf. : page 7

Pour l'option B, l'accent est mis sur des exercices portant sur des sujets d'ordre général ou scientifique. L'épreuve écrite donne le choix entre deux sujets :

- Résumé d'un texte abordant un sujet d'ordre littéraire et questions de compréhension sur ce texte suivi d'une courte discussion ;
- Dissertation sur un sujet d'ordre général ou scientifique.

Matières optionnelles DAEU B

CHOISIR 2 SUR LES 4 OPTIONS

Physique

Enseignant : M. Olivier FAUGEROUX (faugerox@univ-perp.fr)

INTRODUCTION

- 1 - Rappels de géométrie
 - Triangle rectangle, Théorème de Pythagore
 - Théorème de Thalès
 - Angles (mesures, sinus, cosinus, tangente)
- 2 - Grandeurs scalaires, grandeurs vectorielles
- 3 - Repère cartésien
- 4 - Grandeurs physiques
 - Système International
 - Unités
 - Ecriture scientifique
 - Multiplés et sous-multiplés

OPTIQUE GEOMETRIQUE

- 1 - Nature de la lumière
- 2 - Interactions Lumière-Matière
- 3 - Etude d'éléments optiques
- 4 - L'œil

MECANIQUE

- 1 - Notions élémentaires de mécanique du point
- 2 - Statique
- 3 - Cinématique
- 4 - Dynamique
- 5 - Travail et énergies

ELECTROCINETIQUE

- 1 - Bases d'électrocinétique
- 2 - Dipôle
- 3 - Association de dipôles

Chimie

Chimie - Partie I (1^{er} semestre : septembre à mi-janvier) : Enseignant : Mme Anne LEGRAND (anne.legrand@univ-perp.fr)

Chapitre 1 : structure de l'atome

Constituants élémentaires
Numéro atomique et nombre de masse
Cations et anions
Isotopes
Classification périodique des éléments
Valence

Chapitre 2 : molécules et liaisons chimiques

Electronégativité
Liaison covalente, liaison ionique
Représentations des molécules : formules brutes, formules condensées, semi-développées, développées et topologiques

Chapitre 3 : masses des atomes et molécules

La mole - Masse molaire atomique - Masse molaire moléculaire

Chapitre 4 : états physiques de la matière

Solide, liquide, gaz - Notions de phases - Grandeurs physiques liées aux états de la matière : équation des gaz parfaits - masse volumique et densité.

Chapitre 5 : les mélanges

Composition des mélanges : fraction massique, fraction volumique, fraction molaire.
Mélange de phases condensées : solvant et solutés - concentration molaire, concentration massique, dilutions.

Chapitre 6 : la réaction chimique

Lois de conservation - Coefficients stœchiométriques, réactif en excès, réactif en défaut - Application au calcul de rendement de réactions chimiques.

Chapitre 7 : fonctions et grandes familles de la chimie organique

Alcanes, alcènes et alcynes, molécules fonctionnalisées - Nommer un alcane, un alcène, un alcyne, une molécule fonctionnalisée - Reconnaître différentes fonctions : acide carboxylique, ester, amide, aldéhyde, cétone, alcool et amine.

Chapitre 8 : isoméries

Isoméries de constitutions.

Chimie - Partie II (2nd semestre : mi-janvier à mai) : Enseignant : M. Georges ISTAMBOULIE (georges.istamboulie@univ-perp.fr)

Chapitre 1 : L'oxydo-réduction

Oxydation et réduction : Définitions.
Couples d'oxydo-réduction.
Nombre d'oxydation : Détermination du nombre d'oxydation des atomes et des édifices atomiques.
Réactions d'oxydo-réduction : Equilibrage des demi-réactions d'oxydoréduction en milieu acide et en milieu basique, Utilisation du nombre d'oxydation, Equilibrage des réactions d'oxydoréduction.
Prévision du sens des réactions : Constante d'équilibre, Potentiel standard, Règle du alpha.

Chapitre 2 : Les piles électrochimiques et les applications

Les électrodes : Définition, Types d'électrodes- Electrodes de référence.
Les piles électrochimiques : Définition, Réactions à l'anode et à la cathode, Schéma d'une pile, f.e.m d'une pile, Potentiel d'électrode et potentiel standard.
Applications : Dosages potentiométriques, Piles Leclanché, Accumulateurs ou batterie, Corrosion, Electrolyse.

Chapitre 3 : pH des solutions aqueuses

Propriétés de l'eau.
Dissociation de l'eau et autoprotolyse de l'eau.
Définition du Ph.
Acides et Bases : Définition de Bronsted-Lowry.
Couples acides/bases conjugués.
Espèces amphotères.
Réactions Acide/Bases.

Force des Acides et Force des Bases.
Relation entre K_a et K_b .
Calcul du pH des acides /Acides forts /Acides faibles.
Calcul du pH des bases / Bases fortes /Bases faibles.
Intérêt de l'échelle des Ph.

Chapitre 4 : titrage acido-basique

Définition du dosage.
Réaction de titrage en proportions stœchiométriques.
Titrage d'un acide fort par une base forte.
Titrage d'un acide faible par une base forte.
Indicateurs colorés.

Illustration du cours et des TD par des manipulations en salle de Travaux Pratiques.

Enseignant : M. François AMOUROUX (francois.amouroux@univ-perp.fr)

CHAPITRE 1 : ÉLÉMENTS DE BIOLOGIE CELLULAIRE ET DE BIOCHIMIE

- Constituants de la matière : atomes et molécules, les molécules du vivant
- Organisation des cellules
- Organisation des organismes pluricellulaires

CHAPITRE 2 : ÉLÉMENTS DU FONCTIONNEMENT CELLULAIRE

- Les enzymes : catalyseurs des réactions biologiques
- Les bases du métabolisme : énergie et respiration cellulaire

CHAPITRE 3 : ÉLÉMENTS DE GÉNÉTIQUE

- L'ADN, support de l'information génétique
- L'expression de l'information génétique : du gène à la protéine
- Chromosomes et division cellulaire : la réplication de l'ADN
- Reproduction sexuée et méiose
- Phénotypes, génotypes et brassage génétique

CHAPITRE 4 : ÉLÉMENTS DE PHYSIOLOGIE HUMAINE

- Physiologie de la digestion
- Physiologie de la respiration
- Physiologie de la circulation

CHAPITRE 5 : LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME IMMUNITAIRE HUMAIN

- Les notions de base (agents pathogènes, contamination, infection, le « soi » et le « non-soi »)
- Les organes, cellules et molécules du système immunitaire
- La réponse immunitaire innée (mécanisme de défense non-spécifique)
- La réponse immunitaire adaptative (mécanisme de défense spécifique)
- Propriétés et troubles du système immunitaire

CHAPITRE 6 : MOUVEMENTS ET SYSTÈME NERVEUX

- Les notions de base (système nerveux, muscles et mouvements)
- Le mouvement réflexe : conduction d'une information par le système nerveux
- La conduction de l'information nerveuse : le potentiel d'action (PA)
- La transmission de l'information entre 2 cellules : la synapse chimique
- Le mouvement volontaire : commande du mouvement
- Structure des muscles squelettiques et mécanismes moléculaires de la contraction musculaire

CHAPITRE 7 : CONTRÔLE DES FLUX DE GLUCOSE : LA RÉGULATION DE LA GLYCÉMIE

- La glycémie, une valeur régulée
- Les organes effecteurs de la régulation de la glycémie : stockage/déstockage du glucose
- Le pancréas, organe régulateur de la glycémie : la gestion des réserves de l'organisme
- Le mode d'action des hormones pancréatiques
- Les phénotypes diabétiques

Langue vivante (Espagnol / Anglais)

Le programme est celui de la Terminale STT.
L'épreuve comprend un écrit à la 1^{ère} session et un oral à la 2^{ème} session.

Espagnol

Étude de textes et de documents iconographiques touchant à la civilisation et aux faits de société.
L'épreuve consiste en une étude de texte comportant des questions de compréhension, d'expression et de grammaire.

Écrit : **Durée de l'épreuve : 2 heures**

Oral : Préparation : 15 minutes /oral : 15 minutes
Aucun dictionnaire n'est autorisé.

Ou

Anglais

Étude de textes et de documents iconographiques touchant à la civilisation et aux faits de société.
L'épreuve consiste en une étude de texte comportant des questions de compréhension, d'expression et de grammaire (moyenne de deux notes).

Écrit : **Durée de l'épreuve : 2 heures.**

Oral : Préparation : 15 minutes /oral : 15 minutes
Aucun dictionnaire n'est autorisé.



Lors de la session de rattrapage, les candidats du CNED seront interrogés sur les textes d'explication orale qu'ils auront travaillés durant l'année (les apporter en double exemplaire le jour de l'épreuve).

Annuaire

❖ Contacts à l'Université de Perpignan Via Domitia :

Service de Formation Continue et Alternance (SFCA)

Secrétariat administratif :

Fabienne ESTEVE & Françoise LESEIGNEUR

Téléphone : 04 68 08 67 86

Courriel : sfc.daeu@univ-perp.fr

Chargée de mission :

Juliette LAUDIQUÉ

Téléphone : 04 30 19 81 00 - 06 29 13 59 34

Courriel : juliette.laudioue@univ-perp.fr

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (DAEU A) :

Secrétariat pédagogique : Valérie BOINEAU

Téléphone : 04 68 66 21 70

Courriel : valerie.boineau@univ-perp.fr

(Bat Y 2^{ème} étage, Département de Lettres)

Responsable pédagogique : Anne-Lise BLANC

Courriel : anne-lise.blanc@univ-perp.fr

Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales (DAEU B) :

Secrétariat pédagogique :

Célia LEROI

Téléphone : 04 68 66 21 28

Courriel : celia.leroi@univ-perp.fr

(Bat C - RDC Faculté des Sciences)

Dorothee CALVET

Téléphone : 04 68 66 20 61

Courriel : dorothee.calvet@univ-perp.fr

Responsable pédagogique : Bernard CLAUDET

Courriel : claudet@univ-perp.fr

❖ Contact CNED :

CNED

60 bd du Lycée

CS 10008

92171 Vanves Cedex

<https://www.cned.fr/vie-active/remise-a-niveau/acces-universite>